



CENTRE D'INFORMATION  
CONSEIL ET ACCUEIL  
DES SALARIÉS



## Des démarches simplifiées :

**Un seul numéro de téléphone**  
**Un seul coup de fil**  
**Un seul rendez-vous**

- La demande est à faire au plus tôt 3 mois avant la date d'effet de la retraite
- Le dossier complet est ensuite transmis par le Cicas à la caisse de retraite complémentaire
- Le Cicas constitue également les dossiers de retraite des ressortissants de l'Ircantec

Pour préparer votre dossier  
de retraite complémentaire  
de salarié :

information générale, ouverture de dossier,  
prise de rendez-vous,...

Appelez le :

**0 820 200 189**

Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 18h00 sans interruption  
(0,09 €/mn à partir d'un poste fixe )

*N'oubliez pas de vous munir de votre numéro  
de Sécurité Sociale*